

Dialogues

Le magazine d'information externe

www.r-n-a.org



Route
Nouvelle
Alsace



Juin 2011 N°1

Édito

Voici le premier numéro de *Dialogues*, journal destiné aux partenaires médicaux, politiques, économiques, institutionnels et associatifs de Route Nouvelle Alsace. Je suis très heureux d'en saluer la parution.

Ce journal reflète la volonté de vous informer des principales réalisations et avancées de notre association, ainsi que des projets inscrits au Plan de Développement Stratégique. Grâce à l'instauration d'un dialogue que nous espérons aussi fructueux que possible, nous souhaitons prolonger et enrichir les échanges instaurés lors de notre Convention du 12 novembre 2009.

Vous trouverez dans ce premier numéro de *Dialogues* la présentation d'une nouvelle structure de Route Nouvelle Alsace, le Service de Protection Juridique, dont l'objectif est de gérer les mesures de protection juridique de personnes souffrant de troubles psychiques. L'originalité de cette structure est de mettre à profit l'expertise de Route Nouvelle Alsace dans la prise en charge médico-sociale de ces troubles pour que ces mesures puissent s'inscrire dans un projet de vie individuel et être ainsi perçues par les personnes comme une véritable aide dans leur vie quotidienne.

Dix-huit mois après le doublement de sa capacité d'accueil, le SIMOT (Service d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail) fait également le point sur ses activités. La création de nouvelles antennes à Saverne et à Molsheim, complétée par le renforcement des structures existantes à Strasbourg, Haguenau et Sélestat, permet un véritable maillage du Bas-Rhin.

Le SIMOT peut ainsi proposer des offres de réinsertion professionnelle à proximité des personnes handicapées de l'ensemble du département.

Enfin, vous est présenté l'un des projets majeurs de notre Plan de Développement Stratégique, la création à Holtzheim d'un Foyer d'Accueil Médicalisé. Cette structure devrait offrir, fin 2013, un lieu de vie et un projet de soins à des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique. Elle constituera ainsi, avec le Foyer d'Accueil Spécialisé la Résidence "Les Tuileries" implanté dans le quartier de la Musau, une offre d'hébergement diversifiée et pleinement adaptée au handicap psychique.

Cette année où nous allons fêter le trentième anniversaire de la création de Route Nouvelle Alsace, ces avancées témoignent de la vitalité de notre association et de sa capacité à innover au service des personnes en situation de handicap psychique.

Jean-Marie DANION, Président



Zoom sur...

Holtzheim p. 2



Sommaire

Édito p. 1

Foyer d'Accueil Médicalisé, FAM, de Holtzheim p. 2

Le SIMOT : un accompagnement à la carte p. 3

Une nouvelle structure au sein de RNA : le Service de Protection Juridique p. 4

Foyer d'Accueil Médicalisé, FAM, de Holtzheim



L'hébergement des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique dans le Bas-Rhin, un vrai problème de société. Route Nouvelle Alsace apporte sa réponse à l'horizon 2013.

Le vieillissement des personnes adultes souffrant d'un handicap psychique et dont l'espérance de vie s'est sensiblement accrue depuis une quinzaine d'années suscite une angoissante interrogation dans notre société et notamment dans le Bas-Rhin ! Sachant que les capacités d'accueil font encore aujourd'hui cruellement défaut, quel type d'hébergement proposer à cette population de plus en plus dépendante ? Conformément aux objectifs du Plan de Développement Stratégique à 5 ans dont s'est doté l'Association, il a été décidé de réaliser un **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)**, de 42 lits, particulièrement adapté à la pathologie de cette population vieillissante.

Le FAM, un lieu de vie

Avec ses 42 chambres individuelles dont 2 dédiées à un hébergement temporaire permettant d'accueillir un patient et soulager ainsi les aidants (familles notamment), le FAM aura pour mission :

- d'offrir un lieu de vie adapté aux besoins des résidents
- de conforter leurs acquis psychosociaux
- de proposer un ensemble de prestations (habitat, restauration et soins spécifiques), que réclame leur situation de santé psychique et somatique
- d'assurer les animations culturelles, intellectuelles et manuelles facilitant en plus leur insertion dans la vie de la commune.

Le FAM, un cadre résidentiel privilégié

Le concept architectural retenu prendra complètement en compte les besoins et les attentes des futurs résidents afin de leur rendre la vie au quotidien la plus sereine possible. Une attention toute particulière a été apportée à la conception et à l'organisation fonctionnelle des espaces de vie personnelle et de vie collective.

Le FAM, une mise en œuvre consensuelle

Il s'inscrit dans le cadre d'un étroit et fructueux partenariat avec HABITATION MODERNE (bailleur social), NAOS (Cabinet d'architecte strasbourgeois) et la mairie de Holtzheim qui, par ailleurs, l'accueillera sur le ban de sa commune. De plus, le FAM bénéficie d'un avis favorable du Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Médico-Sociale (CROSMS). Les procédures de financement de l'État et du Conseil Général en cours d'étude devraient être connues très prochainement. Cet important chantier, d'une durée prévue de 16 à 18 mois, devrait être achevé à l'été 2013 et autoriser une ouverture progressive aux futurs résidents dès le 4^e trimestre 2013.

L'Association Route Nouvelle Alsace, fidèle à sa vocation et dans un souci constant d'offrir de nouvelles prestations aux personnes dont elle a la charge, répondra ainsi concrètement à l'impérieux besoin d'hébergement qu'attend cette population.

Focus

Le SIMOT : un accompagnement "à la carte"

Le Service d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail (SIMOT) a pour mission l'accompagnement vers l'emploi, le maintien dans l'emploi et la formation de personnes en situation de handicap psychique. Pour cela le SIMOT propose, à chaque personne accueillie, un accompagnement socioprofessionnel global tout au long de son parcours d'insertion.

Face à des besoins croissants, l'Association Route Nouvelle Alsace a effectué une demande de doublement de la capacité d'accueil du SIMOT. À terme, l'objectif est de pouvoir accompagner durablement 260 personnes sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

Après avoir reçu un avis favorable du CROSMS le 17 juin 2009, RNA a eu la grande satisfaction d'obtenir, en décembre 2009, le financement, par l'État, des premières places supplémentaires. La mise en œuvre, à compter de janvier 2010, a permis d'accueillir 52 nouvelles personnes orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Bas-Rhin. Afin d'offrir un service de proximité et d'assurer une meilleure couverture du département, deux nouvelles antennes ont été créées

à Molsheim et Saverne. Ces bureaux, situés au sein des Maisons de l'emploi et de la formation, favorisent le partenariat et permettent aux personnes accueillies de bénéficier d'un ensemble de services.

Toute l'équipe s'est mobilisée pour assurer la réussite de cette première étape de l'extension qui demandait également la réorganisation des antennes de Haguenau et Strasbourg. Parallèlement à ce dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIMOT assure des prestations d'appui au handicap psychique financées par l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

Au total, ce sont 300 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement en 2010. Sur le plan de la formation, le SIMOT, avec le soutien de la Région Alsace et de l'Agefiph, a pu construire et mettre en œuvre, avec des organismes techniques, des actions de préqualification et de qualification spécifiques. Elles ont permis de contribuer à la formation de 32 personnes.



Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

SIMOT 67 Nord-Ouest, MEF
16, rue du Zornhoff
67700 Saverne

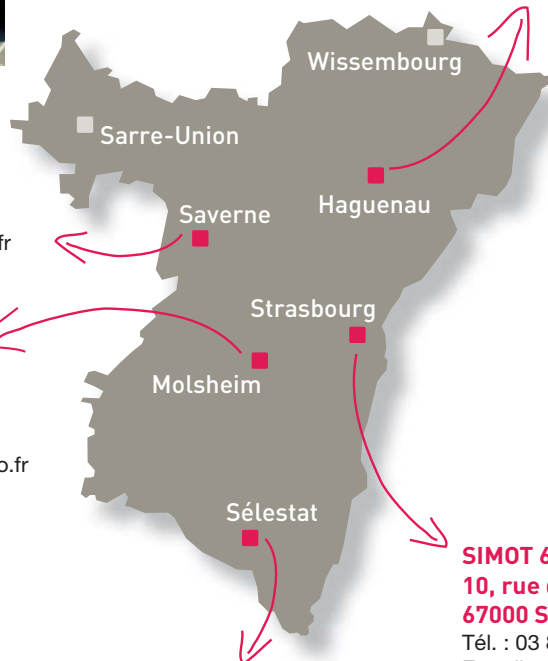
Tél. - Fax : 03 88 02 13 19
 E-mail : rna.simotsaverne@yahoo.fr

SIMOT 67 Ouest, MEFE
1, rue de la Fonderie
67120 Molsheim

Tél. - Fax : 03 88 18 95 88
 E-mail : rna.simotmolsheim@yahoo.fr



Bureau SIMOT Molsheim.
 Roxane Filtser, chargée d'insertion et de formation



SIMOT 67 Nord
14, rue de la Redoute
67500 Haguenau

Tél. : 03 88 93 11 08 - Fax : 03 88 93 27 57
 E-mail : rna.simot67nord@wanadoo.fr



Panneau d'accueil

SIMOT 67 CUS
10, rue des Francs-Bourgeois
67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 31 90 46 - Fax : 03 88 31 90 47
 E-mail : rna.simot@wanadoo.fr

SIMOT 67 Sud
7, allée du Maire Knol
67600 Sélestat

Tél. : 03 90 57 28 31 - Fax : 03 88 57 28 32
 E-mail : rna.simot67sud@wanadoo.fr



Protection Juridique

Une nouvelle structure à Route Nouvelle Alsace : le Service de Protection Juridique (SPJ)



Bureau de Catherine BONNET

De gauche à droite :
Fabienne SCOTTI, Catherine
BONNET, Sabine LETZ

Dans le cadre de son plan de développement stratégique, RNA a inclus depuis quelques années la création d'un Service de Protection Juridique.

En effet, il s'est avéré, après études et contacts, que les personnes souffrant de troubles psychiques devaient avoir une réponse adaptée à leurs besoins : gestion des ressources, du patrimoine et accompagnement dans la vie quotidienne, réponse tenant compte de leur pathologie dont l'évolution est souvent imprévisible.

Le SPJ, agréé pour 150 mesures, a ouvert ses portes en décembre 2010 dans des locaux vastes et fonctionnels situés 20 rue de Rosheim à Strasbourg, facilement accessibles par le train et le tram.

Il est à souligner que la vocation du SPJ est départementale et s'adresse prioritairement à des personnes souffrant de troubles psychiques, qu'elles soient ou non issues des structures de RNA.

Afin de garantir le lancement dans des conditions optimales, RNA a recruté Catherine BONNET en qualité de responsable de service et mandataire judiciaire ainsi que Sabine LETZ, secrétaire comptable. Toutes deux sont issues de la CUS et disposent d'une longue expérience dans le domaine des tutelles.

Fabienne SCOTTI, mandataire judiciaire, a rejoint l'équipe en avril afin de répondre à la montée en charge du nombre de mesures confiées par les Juges.

Le SPJ est en capacité de gérer l'ensemble des mesures : la sauvegarde de justice avec mandataire spécial, les curatelles simples ou renforcées ainsi que les tutelles. Les mandats de protection future pourront être exercés.

À noter également que RNA a souhaité instaurer un conseil de médiation pluridisciplinaire (notaire, avocat, financier et psychiatre) afin d'épauler le service par l'apport de sa compétence professionnelle et d'intervenir, en cas de difficultés rencontrées par une personne tout en veillant, bien sûr, à la parfaite indépendance des mandataires dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Le travail en réseau avec les différentes structures médico-sociales de RNA et l'ensemble des partenaires qui suivent les personnes, tant au niveau médical que social, est un véritable atout pour garantir l'optimisation de la qualité des prestations.

Ce premier journal externe *Dialogues* a été réalisé en juin 2011 au 34 route de la Fédération, 67100 Strasbourg. La rédaction est assurée par les services et les établissements de l'Association Route Nouvelle Alsace et pilotée par le comité de rédaction. Mise en page : ORC, Communication Corporate & Métiers. Impression et façonnage : Entreprise Adaptée de l'Association Route Nouvelle Alsace. Il en a été tiré 750 exemplaires.

